



Rôle du Conseil de développement dans la concertation grand public sur le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Le Conseil de développement du territoire du Grand Clermont

Le **Conseil de développement du territoire du Grand Clermont** est une instance consultative obligatoire pour le PETR du Grand Clermont, Clermont Auvergne Métropole et Riom Limagne et Volcans ; et facultative pour Billom Communauté et Mond'Arverne Communauté. Tel que permis par la loi, le choix a été fait sur notre territoire de mutualiser cette instance et d'en confier la coordination et l'animation au PETR du Grand Clermont.

Le Conseil de développement du territoire du Grand Clermont a été créé officiellement (par délibération du PETR) en juin 2021. Sa première réunion a eu lieu en mai 2022.

Il est composé de

- citoyens désignés par les élus et par des institutions et associations sollicitées
- citoyens ayant répondu à un appel à volontaires
- citoyens tirés au sort sur listes électorales.

Depuis sa création, le Conseil de développement a été saisi 2 fois par les élus pour remettre des propositions en lien avec la révision du SCoT (suite à des travaux s'étalant sur plusieurs mois).

Le Conseil de développement a également la possibilité de s'auto-saisir, c'est-à-dire de définir lui-même son sujet de travail. C'est ce qu'il a fait en 2025, après les 2 saisines sur le SCoT. Les propositions formulées dans ce document sont issues de ce travail d'auto-saisine (voir page suivante).



Contexte de nos propositions

Dans le cadre de notre auto-saisine sur le sujet du dialogue entre élus et citoyens, nous avons réfléchi au rôle actif que le Conseil de développement pourrait jouer dans la concertation grand public sur le SCoT.

Les propositions que nous vous présentons s'appuient notamment sur nos observations et analyses des réunions publiques organisées sur le SCoT à l'automne 2025 et sur des entretiens avec 11 élus et 10 habitants.

Notre intention est de collaborer avec vous afin d'améliorer :

- l'information des citoyens sur la révision du SCoT
- leur sensibilisation aux enjeux liés à ce document
- le recueil de leurs avis et propositions.

Nous sommes conscients de la difficulté à intéresser les citoyens, dans leur diversité, à un document de planification (le SCoT) qui, a priori, peut sembler loin des préoccupations du quotidien. Grâce à notre implication au sein du Conseil de développement, nous en saisissons maintenant l'importance et ses répercussions concrètes.

Nous vous proposons d'être à vos côtés selon différentes modalités (voir nos propositions) en tant que « citoyens qui parlent aux citoyens » pour faciliter cette mission de concertation.

Bien sûr, cela implique que vous considériez le Conseil de développement comme un réel partenaire. C'est à cette condition que vous nous sollicitez pour la mise en œuvre de nos propositions. À ce titre, nous espérons que notre souci de l'intérêt général démontré par notre implication bénévole au sein du Conseil de développement, ainsi que les bonnes relations construites avec les élus du Grand Clermont depuis mai 2022, vous inciteront à vous engager dans ce partenariat que nous vous proposons.

Au plaisir de travailler avec vous !

1.

Participer à la définition des objectifs de la concertation sur le SCoT



Situation problématique de départ qui motive cette proposition d'action



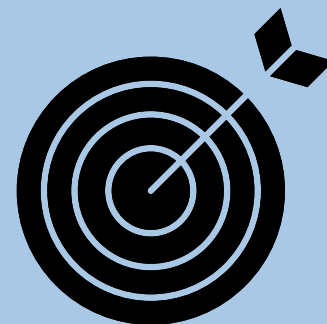
Les 4 objectifs de la concertation définis dans la délibération sur la révision du SCoT nous paraissent trop généraux (voir délibération du Grand Clermont n°760 du 8/12/2022, p.4)

Concrètement, comment se traduit cette proposition d'action



Lors de réunions communes, définir ensemble, avec le Grand Clermont, les objectifs de la concertation, l'identification des populations ciblées, le calendrier et les indicateurs de réussite qui seront évalués à la fin de la concertation.

Impact attendu de cette proposition d'action



Les objectifs de la concertation sur le SCoT répondent aux enjeux et besoins du grand public.

Les objectifs sont mesurables et atteignables.

2.

Participer à la définition des modes de concertation sur le SCoT

Situation problématique de départ qui motive cette proposition d'action



Les 3 réunions publiques menées à l'automne 2025 sur le SCoT ont été trop descendantes et peu participatives.

Il existe des difficultés à toucher et impliquer le grand public ; peu de personnes se sentent concernées par le SCoT.

Concrètement, comment se traduit cette proposition d'action

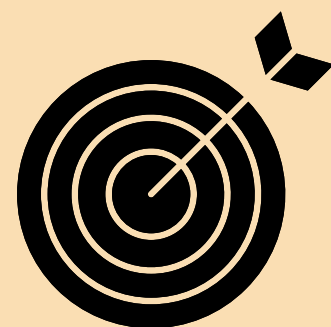


Co-construire avec le Grand Clermont des modes de concertation qui permettent :

- d'atteindre les objectifs fixés, en apportant notre vision citoyenne sur l'appropriation par le grand public des éléments du SCOT ;
- de mieux toucher le grand public en offrant plus d'interactivité, tels que des ateliers participatifs, café-ateliers, balades, etc. suscitant la participation et de fait la concertation citoyenne.

Proposer des actions favorisant l'implication des élus communaux dans la concertation sur leur secteur, par exemple avec un élu référent par commune.

Impact attendu de cette proposition d'action



Les participants sont nombreux et représentatifs de la population.

L'organisation de la concertation permet de recueillir leurs avis éclairés pour nourrir un débat constructif sur le SCoT.



5.

3.

Participer à la préparation des contenus présentés au grand public lors des temps de concertation sur le SCOT



6.

Situation problématique de départ qui motive cette proposition d'action



Les contenus présentés lors des réunions publiques de l'automne 2025 n'étaient pas facilement compréhensibles (sigles, expertises techniques, niveau de langage, manque de pédagogie).

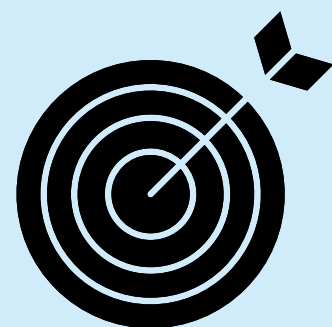
Concrètement, comment se traduit cette proposition d'action



Participer à la préparation des contenus et apporter notre regard de citoyens avec des exemples concrets :

- Sur le fond, pour permettre la compréhension des enjeux et objectifs du SCOT et leurs impacts sur le quotidien des citoyens à court, moyen et long terme. Adapter le discours au profil du public visé selon le lieu de la concertation (urbain/rural).
- Sur la forme, en adaptant les messages : vulgariser les termes techniques, définir les sigles, élaborer les supports visuels (infographie, schémas), vérifier l'accessibilité visuelle (handicap).

Impact attendu de cette proposition d'action



Le contenu présenté lors des temps de concertation est accessible au grand public pour qu'il puisse se l'approprier et participer au débat.

4.

Participer aux temps de concertation organisés par et en présence de élus



7.

Situation problématique de départ qui motive cette proposition d'action



L'échange lors des réunions publiques de l'automne 2025 n'était porté que par le porteur du SCOT, rendant l'échange peu dynamique.

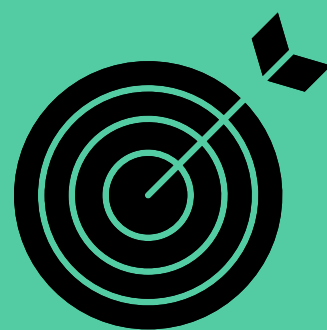
Concrètement, comment se traduit cette proposition d'action



Co-animer avec le Grand Clermont les temps de concertation pour apporter une vision citoyenne qui parle aux participants.

Faciliter les échanges en relançant le débat, en posant des questions, en encourageant les questions, en rebondissant sur les questions, en veillant à l'équilibre de la parole etc.

Impact attendu de cette proposition d'action



Les temps de concertation sur le SCoT sont dynamiques et suscitent la participation citoyenne.

L'écart symbolique entre les élus et les citoyens est réduit, le débat est facilité.

5.

Participer à l'évaluation de la concertation sur le SCOT

Situation problématique de départ qui motive cette proposition d'action



L'évaluation semble se limiter aujourd'hui à vérifier que les modalités de concertation prévues par la délibération ont été mises en œuvre (cocher les cases). Or ce n'est pas suffisant pour garantir le succès de la concertation. Cela risque de créer le sentiment de la part citoyens de ne pas avoir été écoutés.

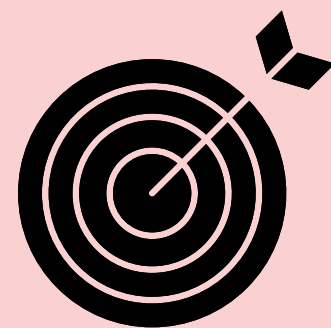
Concrètement, comment se traduit cette proposition d'action



Suivre régulièrement avec le Grand Clermont l'atteinte des objectifs à l'aide de la grille d'évaluation avec des critères qualitatifs et quantitatifs tels que l'utilisation et l'accès aux supports, le contenu de la concertation, le suivi des questions et des contributions, les publics touchés, etc.

S'assurer de la prise en compte des contributions pour alimenter les réflexions du SCOT.
Rendre un avis sur le document de synthèse de l'évaluation rédigé par le Grand Clermont.

Impact attendu de cette proposition d'action



Les objectifs définis en amont de la concertation sont correctement évalués.



Annexe



Les élus interrogés

Grégory BERNARD
David BOUDOIRE
Philippe CARTAILLER
Pierre CHASSAING
Charles-André DUBREUIL
Jacques FOURNIER
Sébastien GALPIER
Karine JONCOUX
Christine MANDON
Mina PERRIN
Bruno RESSOUCHE

Autres personnes ressources interrogées

Sylvie BARNEZET, directrice de l'Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne
Matthieu EYBALIN, coordinateur du PETR Causses et Cévennes
Claire POINSIGNON, directrice de Citoyens et Territoires Grand Est



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

